

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 05 avril (05/04/2018)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 30 mars, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA, Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, Mme Sandrine PIAROU, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoint**,  
Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Madame Christine HEMERY), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux**.

**ETAIT ABSENT :**

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal**.

Monsieur Gérard CAYLA est nommé secrétaire de séance.

12 – 05 avril 2018

**12. Vote du budget primitif 2018 budget Lotissement Belle Ile**

Rapporteur : Madame HEMERY.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 et suivants,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A 30 voix pour et 2 abstentions (Mme DULAC, M. CHARLES),**

**ADOpte** le budget primitif 2018 « Lotissement Belle Ile » équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Opérations réelles	13 740.00	102 498.73
Opérations d'ordre	132 498,73	0.00
Résultat reporté	0,00	43 740.00
<b>Dépenses totales</b>	<b>146 238.73</b>	<b>146 238.73</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Opérations réelles	0,00	0,00
Opérations d'ordre	0.00	132 498,73
Restes à réaliser	0,00	0,00
Résultat reporté	132 498,73	0,00
<b>Recettes totales</b>	<b>132 498,73</b>	<b>132 498,73</b>

Le vote est effectué au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

**DONNE** délégation à Monsieur le Maire afin de notifier à Madame la Sous-Préfète et au Comptable Public l'ensemble des pièces, dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

Pour copie conforme

Moissac le 10 avril 2018

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :